

DOSSIER DE CANDIDATURE



Société de jeunesse Froideville

Octobre 2023

Table des matières

1	La jeunesse de Froideville	2
2	Notre village	3
3	Soutien de la municipalité et des sociétés locales	4
4	Un giron	9
4.1	Pourquoi un giron ?	9
4.2	Quelques chiffres.....	9
5	Notre futur giron	10
5.1	Comité de candidature	10
5.2	Organigramme.....	11
5.3	Notre thème : « La circulation »	11
5.4	Les terrains	12
5.5	Le cross	14
5.6	Infrastructures	14
5.6.1	Arrivée/évacuation des eaux	14
5.6.2	Plan pluie	15
5.6.3	Plan du cortège.....	15
6	Conclusion	16
7	Annexes	17
7.1	Annexe 1 : Conventions terrains	17
7.2	Annexe 2 : Conventions eau.....	25

1 La jeunesse de Froideville

La société de jeunesse de Froideville a été créée en 1875 puis a intégré la FVJC en 1943. D'abord formée par des jeunes du village faisant partie du Froideville-Sports, uniquement des hommes, elle a ensuite été ouverte aux femmes.

La société compte à son palmarès l'organisation de plusieurs grandes manifestations :

- Le giron du centre en 1946
- Deux concours intellectuels en 1954 et 1955
- Une cantonal en 1958, il s'agissait de la 3^{ème} édition de cette grande manifestation
- Le giron du centre en 1970
- Le Rallye en 1996
- Le giron du centre en 2015

La jeunesse de Froideville organise annuellement un bal de Pâques où les jeunes gens de la commune ayant atteint leur seizième année sont conviés à rejoindre les membres actifs. Puis, durant le week-end de Pâques se déroule notre traditionnelle course aux œufs pendant laquelle nous faisons le tour du village et nous nous arrêtons chez les habitants.

Nous organisons également le rallye villageois pendant l'été qui a lieu en général en même temps que le 1^{er} août, et une année sur deux le Nouvel An. Il y a d'autres manifestations qui peuvent différer d'année en année comme cette année par exemple où pour la première fois, nous avons organisé un tour de jeunesse sur un week-end. Nous espérons pouvoir réitérer cela les prochaines années au vu du succès que nous avons obtenu. Puis, tous les 5 ans nous organisons un repas qui réunit les anciens membres de toutes générations qui ont œuvré pour le bien de la société.

Les membres de la jeunesse de Froideville participent activement aux tours sportifs organisés par les jeunesses des villages voisins ainsi qu'aux quatre giron de l'été et aux autres manifestations en pratiquant les sports. À noter également que nous apportons notre aide aux jeunesses organisatrices de ces manifestations en s'inscrivant systématiquement en tant que bénévoles.

La société compte actuellement 31 membres actifs, partagés entre hommes et femmes. Nous sommes une équipe soudée, motivée et engagée au sein du village.

En 2025, se seront écoulés 10 ans depuis l'organisation du dernier Giron du Centre à Froideville et nous fêterons également les 150 ans de la société.



La jeunesse lors de son traditionnel bal de Pâques

2 Notre village

Nous espérons que le Giron du Centre 2025 se passera sur notre belle commune de Froideville. C'est un village de 2'720 habitants (au 31 décembre 2022) qui fait partie du district du Gros-de-Vaud.

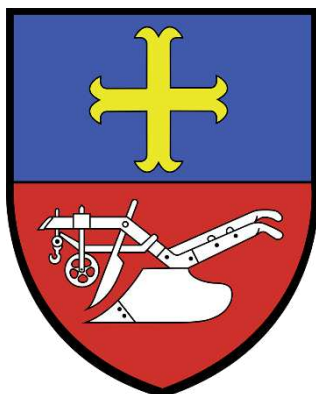
L'une des particularités de notre village est peut-être le nom de ses habitants... les Cacatchoux. Ce nom vient de l'époque où, lorsque les gens de Froideville se rendaient à Bottens pour aller voter, ils avaient un chou planté au bout d'une perche afin d'être reconnus.

Notre commune se trouve dans une campagne verdoyante entourée par la forêt du Jorat. La superficie de Froideville est de 707 hectares, dont 51% sont constitués de forêts, 9% de terrains agricoles et 10% consacrés à l'habitat. Pourtant, nous nous trouvons proche de la ville, à 15 km de Lausanne que nous pouvons rejoindre rapidement avec les transports publics lausannois (TL). L'altitude de Froideville varie entre 800 et 900 mètres.

Notre village est très animé tout au long de l'année grâce aux diverses sociétés locales actives au sein de notre commune. En effet, il est vrai que les week-ends à Froideville sont souvent bien chargés entre le loto du foot, les soirées théâtrales et de chant, le Dégel festival, la course des Cacatchoux, la kermesse, la Rue du Four, le marché de Maupas (les premiers samedi des mois estivaux) et les manifestations organisées par la jeunesse.

De plus, il est à noter que l'Abbaye de La Perse, dont Froideville fait partie, fêtera ses 175 ans en 2025. Il est prévu d'organiser son anniversaire sur notre future place de fête.

Finalement, Froideville est un village soudé et uni ; c'est pourquoi la Municipalité et les sociétés locales nous soutiennent dans notre projet d'organisation d'un giron.



Blason du village

3 Soutien de la municipalité et des sociétés locales



Froideville

Municipalité de Froideville
Rue du Village 16
1055 Froideville
tél. 021 881 22 27
info@froideville.ch

Société de jeunesse de Froideville
Mme Valérie Mazur
Ch. Derrière-la-Ville 4
1055 Froideville

Froideville, le 15 septembre 2023

Giron 2025

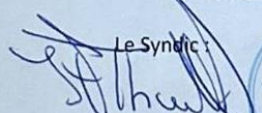
Madame,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la Municipalité soutient la Société de jeunesse de Froideville dans sa candidature pour l'obtention de l'organisation du Giron du centre 2025 à Froideville.

Nous vous encourageons pour cet engagement et souhaitons vivement avoir l'honneur d'accueillir le Giron 2025 en nos terres communales.

Nous vous remercions de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Jean-François Thuillard



Le Secrétaire :

Michel Soutter

Réf : 14.03.02



Jeunesse de Froideville
Madame Valérie Mazur
Présidente
Ch. Derrière la Ville 4
1055 Froideville

Froideville, le 2 septembre 2023

Candidature au giron du Centre 2025 à Froideville

Chère présidente, chère jeunesse,

Tout d'abord permettez-nous de vous remercier pour toute l'aide apportée durant de nombreuses années à l'organisation de notre course Charbonhou ainsi que de toute l'aide apportée à toutes les manifestations organisées dans notre magnifique village.

Votre société a toujours été très active dans l'organisation de manifestations (bal, tour, Nouvel An, etc..) qui font vivre notre village et pour ce, nous vous remercions. Sans oublier, par ailleurs l'aide apportée à nos habitants durant le COVID.

Il va de soi que notre société soutient votre candidature au giron du centre 2025 à Froideville et nous nous réjouissons de pouvoir vous aider d'une manière ou d'une autre à l'organisation de cette manifestation, qui fera une fois encore briller notre village.

En espérant vivement que votre candidature aboutira, nous vous adressons nos meilleures salutations

Centre Nordique de Froideville


N. Tanner
Président


Stéphanie Berthet
Trésorière

CENTRE NORDIQUE FROIDEVILLE
Téléski, pistes de ski de fond et skating, activités sportives

c/o N. Tanner, Charbonnières 11k, 1055 Froideville CCP 10-7044-5
www.cn-froideville.ch info@cn-froideville.ch



MEMBRE RSF
www.skidefond.ch



Association Anima Villa
Chemin des Vergers 5
1055 Froideville

Valérie Mazur
Jeunesse de Froideville
Chemin derrière la Villa 4
1055 Froideville

Froideville, le 14 septembre 2023

Objet : Lettre de soutien à la candidature pour le giron du centre en 2025

Cher Société de jeunesse, chère Valérie

Au nom de l'association Anima Villa, je tiens à vous adresser cette lettre de soutien pour votre candidature au giron du centre 2025. En tant que président de notre association, je ne peux qu'exprimer mon enthousiasme et ma confiance en votre capacité à faire de cet événement un succès retentissant.

La Jeunesse de Froideville a toujours été un pilier de notre communauté, s'efforçant de promouvoir les valeurs de l'amitié, de la solidarité et du travail d'équipe parmi les jeunes. Elle a un rôle essentiel dans la formation de la jeunesse locale, en les encourageant à s'engager positivement dans la société, à développer leurs compétences et à se créer des souvenirs inoubliables.

Nous savons tous que vous avez l'énergie, la passion et la ferveur (et il en faudra, nécessaires pour organiser un giron du centre inoubliable. Votre expérience passée dans l'organisation et l'aide aux événements locaux témoigne de votre capacité à mener à bien cette belle aventure.

J'imagine déjà les rues et les champs de Froideville se transformer en une grande fête, avec des sourires sur chaque visage et des souvenirs pleins la tête qui resteront gravés à jamais pour toutes et tous.

Alors, allez-y à fond ! Faites de cette candidature une explosion de créativité, d'enthousiasme et de joie.

Cet événement sera une occasion incroyable de nous réunir à nouveau et de mettre en valeur tout ce que Froideville a de meilleur à offrir.

Je vous prie de considérer cette lettre comme un témoignage de mon soutien et de celui de l'association Anima Villa à votre candidature. Je reste à votre disposition pour apporter mon aide à cette noble cause.

Je vous remercie de votre engagement et je suis impatient de voir la Société de Jeunesse de Froideville continuer à prospérer et à perpétuer les traditions comme on sut le faire vos prédécesseurs.

Amicalement,

Aguet Frédéric



Archives FVJC



**ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHERON**

Abbé-Président : M. Eric Loup, Place du Mottly 25, 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Trésorier : M. Dan Loup, Ch. du Mâcheret 112, 1093 La Conversion – tél. +41 79 725 19 42
Greffier : M. Roger Vissat, Ch. de la Plaine 4c, 1055 Froideville – tél. +41 21 905 48 56
Tirs : M. Gilles Pache, Dernière-et-Chêne 8b, 1041 Poliez-le-Grand – tél. +41 78 716 36 94

www.abbaye-montheron.ch
info@abbaye-montheron.ch

AFFAIRE TRAITÉE PAR : ERIC LOUP

Aux Comité et sociétés
Du Giron du Centre FVJC

Montheron, le 15 septembre 2023

Fête 2025 du Giron du Centre FVJC - Candidature de la Jeunesse de Froideville

Mesdames, Messieurs,

La Société Abbaye La Persévérante de Montheron vous adresse de vives recommandations pour désigner la Jeunesse de Froideville à l'organisation de la Fête du Giron du Centre FVJC en 2025.

Lors de nos propres manifestations, la Jeunesse de Froideville est toujours présente pour nous apporter son aide et démontre à chaque fois un sérieux, une qualité et des compétences qui nous permettent de réussir nos Fêtes.

Nous sommes certains qu'en confiant la Fête 2025 du Giron du Centre FVJC à la Jeunesse de Froideville, tout sera mis en œuvre pour que cet événement soit un succès.

Nous formons ainsi nos meilleurs vœux à la Jeunesse de Froideville pour d'abord recevoir vos voix et ensuite notre soutien à l'organisation de cette fête.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

ABBAYE LA PERSEVERANTE DE MONTHERON

Eric Loup, Abbé-président

4 Un giron

4.1 Pourquoi un giron ?

Au vu de la motivation actuelle de la société, de notre prestance auprès des jeunes campagnardes, d'un village toujours prêt à nous soutenir, d'une municipalité favorable à notre projet et des agriculteurs prêts à nous mettre à disposition leurs terrains, l'idée de nous lancer dans la candidature pour le giron du centre nous est survenue.

Chaque jeunesse ou membre fédéré devrait avoir la possibilité d'organiser une telle manifestation de cette ampleur. C'est une expérience enrichissante pour chacun qui permettra à tous les membres d'en apprendre davantage sur l'organisation, la planification, la coordination d'événements, la gestion de projet, le développement de la créativité ainsi que l'esprit d'équipe.

Nous sommes grandement motivés à réaliser un giron de qualité et de toute beauté.

4.2 Quelques chiffres

- Un giron en quelques chiffres c'est :
- 30'000 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation
- 1'600 bénévoles
- 17 hectares de terrains
- Plus d'une année et demie de préparation
- Plus de 3'000 sportifs réunis sur l'ensemble des compétitions



Les membres de la candidature super motivés durant les girons

5 Notre futur giron

5.1 Comité de candidature

Notre comité de candidature se compose comme suit :

Présidente	Valérie Mazur - Gestionnaire clientèle 2 ^{ème} pilier
Vice-président	Mike Besson - Constructeur de voie de communication
Vice-présidente	Marina Thuillard - Étudiante en travail social
Secrétaire	Maeva Tacconi - Infirmière
Caissière	Nina Cochard - Employée de commerce en banque
Membre adjoint	Axel Jatton - Étudiant en énergie et technique environnemental
Membre adjoint	Joel Flaud - Électricien

Pourquoi un comité à sept ? Nous avons tout simplement pensé à un comité idéal pour le futur giron et avons décidé d'adopter la même base pour la candidature, cela nous permet de nous habituer à cette structure avant que nous entamions la plus grosse partie de cette aventure. Cependant, cela ne signifie pas que les personnes qui constituent actuellement le comité de candidature seront les mêmes pour le comité du giron. En effet, le comité sera élu une nouvelle fois lorsque nous serons sûrs d'être les organisateurs du Giron du Centre 2025.

5.2 Organigramme

L'organigramme pour les différents postes du giron se compose comme suit :

Président	Sponsoring Délégué FVJC Relations publiques
Vice-président 1	Animations Nettoyages Infrastructures
Vice-président 2	Cortège Boissons Décorations
Secrétaire	Bénévoles Partie officielle
Caissier	Caisse Médias Vêtements/gants
Membre adjoint 1	Cuisine Secours Déchetterie Ecologie
Membre adjoint 2	Sports Électricité Constructions

Nous avons trouvé plus simple de déjà attribuer des commissions à chaque place du comité.

Pour le bon déroulement des commissions, il y aura un à deux responsables au sein de ces dernières. Chaque responsable aura une personne de référence dans le comité, un superviseur. Cela permettra d'avoir une communication facilitée afin de transmettre les différentes informations au comité.

Nous souhaitons garder cette organisation car certaines commissions ont déjà été créées et mises à contribution lors de l'organisation de notre tour de jeunesse en juin dernier, qui d'ailleurs, a été une réussite.

5.3 Notre thème : « La circulation »

La toute première idée concernant ce thème est née au Giron du Centre à Daillens en 2022. Lorsqu'un membre décida de rentrer au camping à la fin d'une belle soirée, un machiniste qui s'occupait du ravitaillement le stoppa afin de pouvoir traverser le chemin et se rendre dans la zone staff. À ce moment-là, il s'est dit « ils auraient dû mettre des feux de circulation à cet endroit où les croisements sont fréquents ». C'est de là que notre thème sur la circulation a vu le jour.

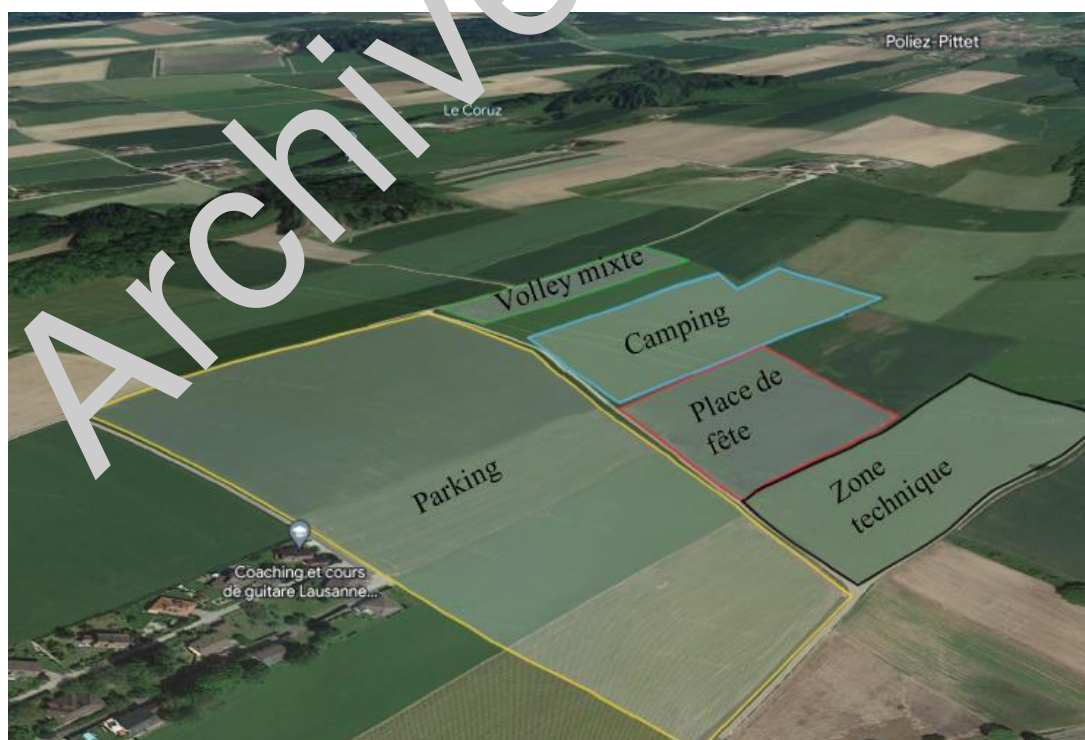
Pour que cela soit plus parlant nous avons décidé de le mettre en avant avec le slogan suivant, que vous avez peut-être vu sur nos t-shirts de candidature : En route pour le Giron du centre 2025 ???

Plusieurs idées nous sont venues, notamment les thèmes des différents bâtiments. Il nous semble intéressant de vous les présenter ci-dessous pour avoir un peu plus de visuel. Evidemment, ils sont provisoires et peuvent être modifiés par la suite :

<i>Bâtiments</i>	<i>Idées</i>
Stand info	Le service des autos
Tonnelle	Un giratoire
Caveau	Une carrosserie
Bar spécial	Une station-service : Histoire de faire le plein
Bar à shot	Le retrait de permis
Cuisine	Un restoroute (style diner américain)
Toilettes	Une station de lavage

5.4 Les terrains

Ci-dessus, nous vous présentons les terrains que nous allons utiliser pour cette manifestation. Au préalable, nous avons analysé tous les terrains que nous avons sur la commune de Froideville.



Vues aériennes de nos différentes passerelles

Le seul lieu sans contrainte telle qu'un couloir faune ou des sources était à la même place que le Giron du Centre de 2015. Nous avons alors décidé de réutiliser cet endroit mais de modifier l'emplacement des sports fédérés.

En effet, nous pensons que les terrains autour de la place de fête sont trop en pente et nous avons la possibilité d'exploiter le centre sportif du Pré-Camuz pour le foot, ainsi que les terrains à côté pour le volley et l'athlétisme. Le 100 mètres se ferait sur un chemin à côté, le Chemin du Chaumiau.

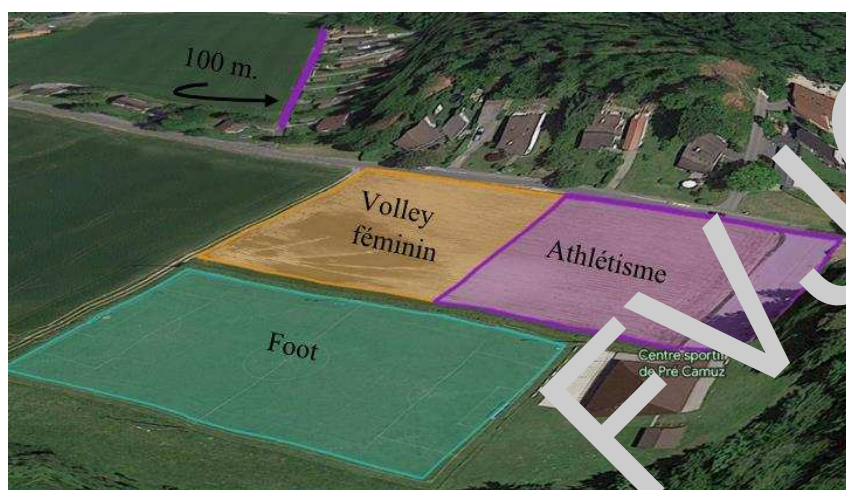


Figure 1 Vue aérienne sur nos terrains de sport

Afin que les déplacements jusqu'aux terrains de sports soient plus faciles, nous avons prévu de mettre en place des navettes. De plus, afin que les athlètes puissent circuler de manière sécuritaire entre le lieu du 100 mètres et le reste des sports fédérés, nous avons imaginé demander la fermeture de la route des pierres, soit celle qui passe dans la forêt et qui permet de rallier Froideville au Chalet-à-Gobet.

De manière plus concrète, nous avons mesurés les surfaces que nous pensons utiliser :

Emplacement	Surface (ha)
Place de fête	1,4
Camping	2,3
Parking	14
Volley mixte	1
Sports fédérés	1,6

Ceci est un projet. Il est possible que les emplacements changent ou que les surfaces calculées soient augmentées ou diminuées. Toutefois, nous avons déjà pu signer des conventions avec les propriétaires et les exploitants de toutes les parcelles que nous pensons utiliser (voir annexe 1).

5.5 Le cross

Pour clôturer le chapitre des terrains ainsi que des emplacements des sports, nous avons déjà réfléchi au plan du cross. Il fait 3,96 km. À ce jour, nous ne pouvons pas encore dire les kilomètres efforts de ce parcours. Si ce dernier doit être supérieur à ce qui est demandé par la FVJC, nous changerons le tracé pour qu'il rentre dans les exigences.

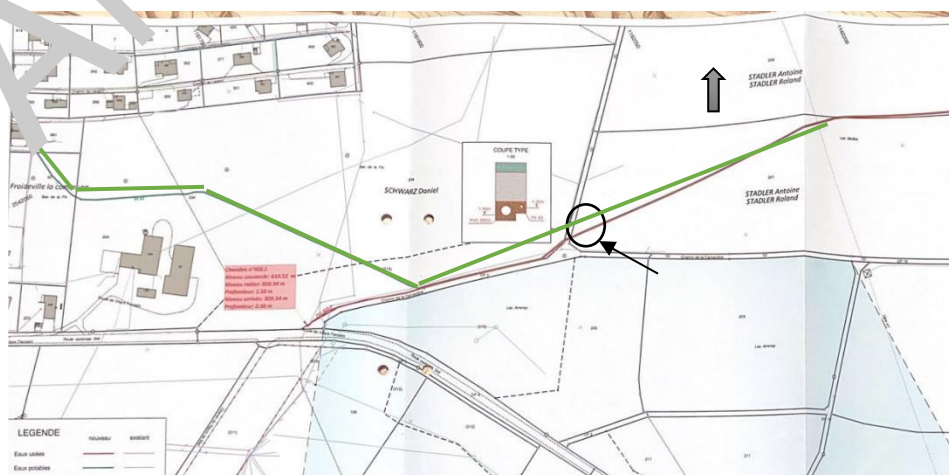


5.6 Infrastructures

5.6.1 Arrivée/évacuation des eaux

Depuis quelques années, une installation pour l'alimentation et l'évacuation des eaux a été construite par des particuliers sur le champ que nous pensions exploiter pour la zone technique. Nous avons pris contact avec les propriétaires afin de savoir s'il était possible de faire des raccords pour utiliser cette installation pour notre manifestation. Soucieux de faire les démarches de manière correcte, nous les avons contactés afin de signer avec eux une convention quant au prêt de cette installation (voir annexe 2).

L'avantage d'une telle installation est que nous n'aurons pas besoin de créer un système d'évacuation des eaux en longeant et creuser dans les sols pour créer une fosse par exemple. Le plan ci-dessous permet de mieux se représenter où se trouve cette installation ainsi que la provenance des eaux claires (en vert) et comment se fait l'évacuation des eaux usées (en rouge).



Plan d'évacuation des eaux

5.6.2 Plan pluie

Si le mauvais temps devait s'inviter à notre fête, nous avons réfléchi à parquer les véhicules sur un sol dur. Cela permettrait d'éviter tout accident ou problème et ainsi protéger les terrains.

Pour cela, nous avons pensé à deux endroits : le long de la Route de Lausanne ou le long de la Route de Villars Tiercelin, comme le montre l'image ci-après. Nous savons que ces parkings sont éloignés de la place de fête, c'est pour cela que nous avons imaginé mettre des navettes à disposition. De plus, pour plus de sécurité, nous devrons faire en sorte que la route soit en sens unique. Si en discutant avec les autorités compétentes nous nous rendons compte que ce projet n'est pas réalisable, nous changerons les plans.

Il est probable que la longueur des parkings proposée sur l'image du dessus, soit trop grande, nous ajusterons lorsque nous nous serons penchés de manière plus concrète sur ce point.



Parking en cas de fortes pluies

5.6.3 Plan du cortège

Durant nos discussions, nous avons déjà regardé le tracé du cortège. Ce dernier mesure 2,5 km, c'est dans la forme autorisée par la FVJC. Notre envie est qu'il puisse traverser les endroits stratégiques de notre village, notamment son centre. Nous sommes conscients que ce trajet traverse la route cantonale, nous prendrons alors les mesures nécessaires pour fermer cette route le temps du cortège.



Parcours du cortège

6 Conclusion

Presque dix ans après le dernier giron à Froideville, les souvenirs de la fête sont encore là et ils nous donnent envie de réitérer l'expérience. Nous nous réjouissons de mettre notre motivation et nos idées en place afin de réaliser cet événement inoubliable.

Nous sommes motivés, soudés et soutenus par notre village et nos anciens. Nous espérons que ce dossier vous aura convaincu de nous suivre dans cette folle aventure ! Alors...

EN ROUTE POUR LE GIRON DU CENTRE 2025 À FROIDEVILLE ???



Les membres de la candidature au taquet en recevant le prix pour le bénévolat à Cutigny

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : Conventions terrains



Convention

Concernant les parcelles N° 160 et 161, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Olivier Martin
Chemin du Maupas 9
1055 Froideville

Le propriétaire

Commune de Froideville
Mairie du Village 16
1055 Froideville

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition les parcelles N° 160 et 161 situées sur la commune de Froideville et situées en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démonstrations de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails se régleront entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

Fait et approuvé, le 09 MAI 2023
Date et lieu :

FROIDEVILLE

Le propriétaire :

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

L'exploitant :



Convention

Concernant la parcelle N° 197, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
David Jaccoud
Chemin du Moulin 2
1055 Froideville

Le propriétaire

Monsieur
Francis Agost
La Vallière 1
1041 Poinçot

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle N° 197 siégeant sur la commune de Froideville en attendant la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démonstrations de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails se régleront entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

Lu et approuvé,

Date et lieu : 25.4.2023
Froideville

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

Le propriétaire :

L'exploitant :



Convention

Concernant la parcelle N° 198, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Michel Pfeuti
Chemin de Mandou 2
1041 Bottens

Le propriétaire

Monsieur
Michel Pfeuti
Chemin de Mandou 2
1041 Bottens

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle N° 198, siégeant sur la commune de Froideville en juillet et en août de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démonstrations de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails se régleront entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

Lu et approuvé
Date et lieu : Bottens le 18.6.2023

Le propriétaire :



La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

L'exploitant :







Convention

Concernant la parcelle N° 199, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Jean-François Thuillard
Rue du Village 39
1055 Froideville

Le propriétaire

Monsieur
Jean-Loup
Place du Moulin 25
1024 Ecureuil

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle N° 199, située sur la commune de Froideville, en amont et en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démontages de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails à régler ont entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

Lu et approuvé
Date et lieu : 11 avril 2023

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :
11 avril 2023

Le propriétaire :

L'exploitant :



Convention

Concernant les parcelles N° 200 et 201, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Roland Stadler
Chemin des Esserts 1
1058 Villars-Tiercelin

Le propriétaire

Monsieur
Roland Stadler
Rue des Fontaines 20A
1058 Villars-Tiercelin

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition les parcelles N° 200 et 201, siégeant sur la commune de Froideville en amont et en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démontages de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails seront réglés entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

et approuvé
Date et lieu : 27 avril 2023

Le propriétaire :

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

L'exploitant :



Convention

Concernant la parcelle N° 204, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Roland Stadler
Chemin des Esserts 1
1058 Villars-Tiercelin

La propriétaire

Madame
Christine Clo
La Cassinasse
1041 Botter

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant et qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

La propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle N° 204, située sur la commune de Froideville, en amont et en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démontages de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails seront réglés entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et la propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

et approuvé,

Date et lieu : Froideville 17.06.2023

La propriétaire :

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

L'exploitant :



Convention

Concernant les parcelles N°230 et 231, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
David Jaccoud
Chemin du Moulin 2
1055 Froideville

Le propriétaire

Monsieur
David Jaccoud
Chemin du Moulin 2
1055 Froideville

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition les parcelles N° 230 et 231 siégeant sur la commune de Froideville en amont et en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après le démontage de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails s'élaboreront entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

et approuvé,
Date et lieu : 29.4.2023
Froideville

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

Le propriétaire :

L'exploitant :



Convention

Concernant la parcelle N° 234, à Froideville

Entre

Société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

L'exploitant

Monsieur
Daniel Schwarz
Route de Villars-Tiercelin 5
1055 Froideville

Le propriétaire

Monsieur
Daniel Schwarz
Route de Villars-Tiercelin 5
1055 Froideville

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société du Giron de Froideville puisse organiser le Giron du Centre durant l'été 2025. Cette société s'engage à communiquer à l'exploitant ainsi qu'au propriétaire les dates de la manifestation dès que celles-ci seront connues, soit début d'année 2024.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle N° 234, siégeant sur la commune de Froideville en amont et en aval de la manifestation. Les dates de remises seront discutées avec les personnes concernées à la suite de l'attribution des dates de la manifestation.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à rendre les terrains utilisés propres après les démontages de cette manifestation mais également à dédommager financièrement la personne concernée en cas de perte des cultures l'année suivante.

Les derniers détails seront réglés entre la société du Giron du Centre 2025 à Froideville, l'exploitant et le propriétaire à la suite de l'attribution des dates de la manifestation. Si nécessaire, un avenant à cette convention sera réalisé.

et approuvé,
Date et lieu : 17.04.2023

Le propriétaire :

La société du Giron du Centre 2025
à Froideville :

L'exploitant :

7.2 Annexe 2 : Convention eau



Convention

Concernant l'alimentation et l'évacuation de l'eau durant le Giron du Centre 2025 à Froideville

Entre

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville

Et

Les propriétaires

Les propriétaires sont avertis qu'il pourrait y avoir des coupures d'eau durant les travaux de construction et durant le Giron. La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à communiquer les dates exactes des coupures en temps voulu.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville fera en sorte que les coupures d'eau durent le moins longtemps possible.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville s'engage à être la plus arrangeante possible au sujet des travaux et des dates. De ce fait, les propriétaires peuvent informer la société du Giron du Centre 2025 à Froideville si certaines dates communiquées ne sont pas à leur convenance.

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville financera l'installation provisoire et s'engage à remettre les conduites dans leur état initial à la fin du Giron. Elle s'engage également à dédommager tous dégâts ou autres désagréments liés à la manifestation.

Lu et approuvé,

Date et lieu : 27.09.23 Boltens VD

Les propriétaires :

Stéphane Maitraux

Francis Aguet

Bertrand Clot

Roland Stadler

La société du Giron du Centre 2025 à Froideville :

Joel Flad

M. e B...